



ÉRADIQUER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

GUIDE À L'INTENTION DU PERSONNEL D'OXFAM



OXFAM



TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi travailler sur la question des violences faites aux femmes ?	4
Que sont les violences faites aux femmes ?	5
Concepts clés	5
Quelles sont les causes des violences faites aux femmes ?	6
Que fait Oxfam pour éliminer les violences faites aux femmes ?	7
Une thématique prioritaire pour Oxfam	7
Une approche transformatrice fondée sur les droits	8
Que veulent dire « fondée sur les droits » et « transformatrice » dans la pratique ?.....	9
Transformer les attitudes et les normes sociales	11
Suivre l'évolution du changement	13
Théories du changement	13
Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)	17
Exemples tirés des programmes d'Oxfam	18
Que puis-je faire pour mettre fin aux violences faites aux femmes ?	19
Les programmes d'Oxfam	19
Au sein d'Oxfam	20
Suggestions pour le suivi	24
Mise en application du Guide d'Oxfam pour éradiquer les violences faites aux femmes	24
Questions et indicateurs	24
Processus pour le suivi et le partage des expériences	25
Annexes	26
Ressources.....	26
Principaux documents internes d'Oxfam	26
Autres ressources clés	26
La déclaration d'Oxfam International sur les violences basées sur le genre (VBG) et les violences faites aux femmes (VFF)	27
Déclaration à l'appui d'une approche transformatrice pour éradiquer les VBG et les VFF	27
Synthèse des politiques d'Oxfam en matière de VBG/VFF	29
2. Les énoncés de politique thématiques d'Oxfam sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes.....	29
2.1 Violences faites aux femmes et aux filles	29

Que sont les violences faites aux femmes ? Pourquoi existent-elles ? Quel est le lien entre les violences faites aux femmes et le développement ? Que fait Oxfam pour mettre fin à ces violences ? Quels sont les bénéfices de l'application d'une approche transformatrice aux actions de lutte contre les violences faites aux femmes ?

« Éradiquer les violences faites aux femmes : Guide à l'intention du personnel d'Oxfam » est un outil de travail servant de source d'information et d'inspiration au personnel d'Oxfam (www.oxfam.org), que l'on peut également partager facilement avec les partenaires. Il peut être lu et consulté individuellement - ou utilisé comme base de discussion entre pairs. Notamment, les encadrés intitulés « Parlons franchement » et « Exercice » offrent des pistes de réflexion et de discussion. Bien que le guide soit en premier lieu destiné à l'usage interne du personnel d'Oxfam, il peut également être distribué à d'autres acteurs externes.

Ce livret a été rédigé par Michaela Raab. Le guide a été commandité par le groupe de développement et de soutien au programme de Justice Genre d'Oxfam (GJ PDS). Ce groupe est chargé d'assurer un leadership opérationnel et d'apporter son soutien au processus visant à développer des programmes en Justice Genre et à renforcer les perspectives et réflexions sur la Justice Genre au sein des programmes des affiliés à l'échelle mondiale, régionale et nationale.



Canadian International Development Agency / Agence canadienne de développement international



Projet réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

POURQUOI TRAVAILLER SUR LA QUESTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?

UNE VIOLATION DES DROITS DE LA PERSONNE ET UN OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT

« Mettre fin à la violence à l'égard des femmes est la responsabilité de tous¹. »

- LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES BAN KI-MOON LORS D'UNE ENTREVUE PORTANT SUR SA CAMPAGNE MONDIALE TOUS UNIS POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES (2010).

Les violences faites aux femmes et aux filles (VFF) constituent une des violations des droits de la personne les plus répandues. Les Nations Unies estiment qu'une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles du simple fait d'être une femme². La violence est un obstacle majeur au développement des femmes et des filles, ainsi qu'au bien-être et au développement de leur communauté et des sociétés dans leur ensemble.

De nombreux traités contraignants sur les droits de la personne interdisent les violences faites aux femmes. Voici une liste des principaux traités internationaux portant sur la question :

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (1979) ;
- Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes de l'Union africaine (1993) ;
- La Convention interaméricaine sur la prévention, la répression et l'éradication de la violence contre les femmes (la « Convention de Belém do Pará ») (1994) ;
- La Convention pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe (2011) ;
- Trois résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (1325, 1820 et 1888) portant sur les VFF lors de conflits armés et sur la participation des femmes à la consolidation de la paix.

En 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Des jugements déterminants en droit international ont aussi rappelé aux gouvernements leur responsabilité de

protéger les droits des femmes et des filles. Par exemple, la décision Campo Algodonero (2009) de la Cour interaméricaine a établi que le gouvernement du Mexique, en négligeant de prévenir le meurtre de trois jeunes filles, avait violé les droits de ces dernières et de leur famille respectives.

La plupart des gouvernements du monde ont adopté des lois nationales spécifiques pour éliminer les violences faites aux femmes, et plus précisément : la violence familiale, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel, le mariage forcé et le mariage d'enfants, le trafic sexuel, la mutilation génitale des femmes et l'excision (MGF/E), les crimes d'honneurs et les crimes liés à la dot, ainsi que les mauvais traitements infligés aux veuves. Ce corpus législatif considérable, qui ne cesse de croître, a jeté les bases juridiques et politiques pour les interventions visant à éliminer les violences faites aux femmes. Cependant, ces lois ne sont pas appliquées de façon systématique, alors que certaines sociétés tolèrent toujours la violence.

LECTURE COMPLÉMENTAIRE :

Pour un aperçu global des lois internationales et nationales visant à éradiquer les violences faites aux femmes, consultez le Centre virtuel des connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles d'ONU Femmes au www.endvawnow.org. Cliquez sur le bouton « Législation » pour accéder au menu détaillé.

Oxfam œuvre à éliminer les violences faites aux femmes, car elles constituent une violation des droits de la personne, ainsi qu'un obstacle au développement humain. Afin de mener des interventions efficaces, nous devons d'abord définir les violences faites aux femmes et en comprendre les principales causes.

QUE SONT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?

CONCEPTS CLÉS

Le genre ne fait pas référence aux différences biologiques entre les femmes, les hommes et les personnes intersexués (c'est-à-dire les personnes possédant à la fois des caractéristiques biologiques mâles et femelles). Plutôt, ce concept évoque principalement les caractéristiques et les rôles que les sociétés attribuent respectivement aux femmes et aux hommes. Le genre n'est pas « naturel » — il est construit socialement. Pour sa part, la violence fait référence à l'usage délibéré de la force ou du pouvoir pour faire mal à autrui. Ainsi, les violences basées sur le genre (VBG) consistent à utiliser le pouvoir pour faire respecter les normes liées au genre. Par exemple, un homme pourrait battre sa conjointe parce que la société lui a enseigné à croire que les hommes doivent « punir » les femmes désobéissantes. Dans certaines sociétés, une mère pourrait faire exciser sa fille, car elle considère cette procédure nécessaire pour en faire une « femme décente ».

OXFAM SOUSCRIT À LA DÉFINITION DES NATIONS UNIES POUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

« Les termes "violence à l'égard des femmes" désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après :

a) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ;

b) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ;

c) la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce. »

Des définitions plus élargies de la violence englobent aussi les violences structurelles et culturelles. Ces dernières limitent la capacité des femmes et des filles à réaliser leur plein potentiel, tant sur le plan individuel que pour l'ensemble de la société. Notamment, des lois et des traditions qui empêchent les femmes de posséder des terres constituent une violence structurelle. Les conséquences des violences structurelles et culturelles peuvent être mortelles : par exemple, les filles en Asie du Sud courent beaucoup plus de risques que les garçons de mourir avant l'âge de cinq ans, en partie car leurs parents tendent à leur donner des aliments moins nutritifs, à leur prodiguer moins de soins de santé et à leur accorder moins d'attention qu'aux garçons⁵.

• PARLONS FRANCHEMENT : LES HOMMES PEUVENT-ILS ÊTRE VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ?

• Bien sûr ! De nombreux hommes et garçons sont battus, violés, humiliés et soumis à la discrimination – le plus souvent aux mains d'autres hommes ou garçons – pour créer chez eux un sentiment d'impuissance, ou simplement parce que leur comportement ne correspond pas à ce que la société considère comme étant une conduite acceptable pour des hommes ou des garçons « convenables ».

• Cependant, Oxfam concentre ses efforts sur les violences faites aux femmes et aux filles, car beaucoup plus de femmes que d'hommes sont affectées par les violences basées sur le genre.

• Dans le cadre de sa campagne « Nous pouvons », Oxfam a relevé des situations où des hommes et des garçons étaient tournés en ridicule ou victimes d'intimidation pour avoir été « trop doux envers les femmes » ou pour s'être opposés publiquement à la violence. C'est pourquoi l'approche d'Oxfam pour éliminer les VBG comprend des initiatives visant à inciter les hommes et les garçons à réfléchir aux rôles sexospécifiques, ainsi qu'à leur enseigner qu'un « vrai homme » n'est pas nécessairement un homme violent.

QUELLES SONT LES CAUSES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?

Les violences faites aux femmes sont l'expression des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. Ce déséquilibre du pouvoir est profondément ancré dans nos sociétés – dans presque tous les aspects de la vie humaine, les femmes et les filles sont ouvertement ou implicitement considérées comme étant inférieures aux hommes et aux garçons. Le déséquilibre du pouvoir tend à être étroitement lié à la dépendance économique, à l'insécurité financière et aux attentes de la société à l'égard des hommes et des femmes.

EXERCICE : Réfléchissez aux violences faites aux femmes qui se manifestent souvent dans votre pays. Comment sont-elles liées aux questions de pouvoir et aux attentes de votre société pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons ?

En outre, la situation personnelle d'une femme ou d'une fille peut augmenter ou réduire son risque de subir des violences. L'analyse intersectionnelle examine les « intersections » entre la discrimination fondée sur le genre et d'autres aspects de la vie des femmes et des filles qui peuvent contribuer à augmenter ou à diminuer les risques de violences faites aux femmes. Les femmes et les filles autochtones, celles vivant en situation de pauvreté ou de guerre et celles vivant avec des handicaps subissent diverses formes de violence qui peuvent exacerber ou aggraver les violences basées sur le genre et diminuer les possibilités pour les survivantes⁴ d'obtenir un appui.

EXERCICE : Considérez la population féminine dans un endroit que vous connaissez bien – il pourrait s'agir d'un lieu (p. ex. un district) où Oxfam travaille, ou simplement de votre quartier. Cernez les différences : quelles sont les femmes et les filles qui subissent le plus de discrimination, et pour quelles raisons ? Quelles sont les femmes et les filles qui sont le moins visibles ? Pourquoi ? Des femmes sont-elles plus privilégiées que d'autres à certains égards ? Pourquoi ?

Dressez une liste des sources de discrimination ou de privilège que vous avez nommées (p. ex. « revenu », « état civil », « âge », « couleur de la peau », « caste », « capacités physiques », etc.). Quelles sont les caractéristiques qui peuvent faire augmenter ou diminuer le risque de violence pour les femmes, ou les chances qu'elles ont d'obtenir un appui approprié quand elles subissent des violences basées sur le genre ?

Chaque femme est unique en ce qui a trait à sa situation financière, à son histoire, à son appartenance ethnique, à son âge, à ses caractéristiques physiques, à sa santé, à sa religion et aux autres aspects de son identité et de la société à laquelle elle appartient. La discrimination fondée sur le genre se manifeste différemment pour diverses femmes vivant dans des contextes variés – et elle n'est pas l'unique source du déséquilibre du pouvoir ou de la violence.

EXEMPLES DE TRAVAIL « INTERSECTIONNEL » DANS LES PROGRAMMES D'OXFAM :

Les femmes autochtones : les centres du Grupo Guatemalteco de Mujeres (GGM) recrutent du personnel issu des communautés autochtones pour s'assurer que les femmes autochtones en quête d'appui sont bien comprises et qu'elles obtiennent les services et la solidarité dont elles ont besoin.

Les femmes en détention sont souvent harcelées et abusées par le personnel masculin. L'Union des femmes yéménites (UFY) a obtenu la mise sur pied du premier centre de détention au pays dont le personnel est exclusivement féminin. En outre, grâce à l'aide juridique fournie par l'UFY, 450 détenues ont été libérées en 2004 et 2005.

Les immigrantes : la campagne des Southall Black Sisters, au Royaume-Uni, vise à protéger les femmes issues de minorités et les immigrantes qui subissent de la violence familiale. Cette campagne a connu une victoire quand le gouvernement britannique a déclaré qu'à partir d'avril 2012, les femmes en mesure de prouver qu'elles ont subi de la violence familiale seront protégées en tant que réfugiées et autorisées à demeurer au Royaume-Uni.

Les travailleuses et les travailleurs du sexe font face à plusieurs risques : l'Alliance africaine des travailleurs du sexe sensibilise les travailleuses et les travailleurs du sexe à la santé et aux droits de la personne. L'alliance effectue également de la recherche et mène des actions de plaidoyer pour faire valoir les droits de ces travailleuses et travailleurs, tout en offrant un appui aux membres de minorités sexuelles, soit les lesbiennes, les gais, les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, ainsi que les personnes bisexuelles, transsexuelles, intersexuées et autres.

QUE FAIT OXFAM POUR ÉLIMINER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?

UNE THÉMATIQUE PRIORITAIRE POUR OXFAM

Oxfam a pour vision un monde juste et sûr où les femmes et les filles ont le plein pouvoir de leur vie et sont affranchies de toute violence. Les violences faites aux femmes doivent cesser, car :

- Elles violent le droit des femmes et des filles à vivre en sécurité.
- Elles causent des blessures physiques et psychologiques qui minent la capacité des femmes et des filles à mener une vie normale, à accéder à l'éducation dont elles ont besoin, à gagner leur vie, à bâtir leur avenir et à participer à la vie publique. La plupart des survivantes de violences faites aux femmes n'obtiennent aucun appui pour surmonter les conséquences de la violence. Il existe peu de services spécialisés en santé, en soins psychosociaux et en appui juridique. Souvent, les normes sociales font en sorte qu'on « blâme la victime » et qu'on la tient responsable de son propre malheur. Par conséquent, plusieurs survivantes sont marginalisées et affaiblies par des problèmes de santé sévères, comme la douleur chronique, les fistules, de graves blessures ou la dépression.
- Elles contribuent à augmenter l'inégalité des relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, et les filles et les garçons. Les violences à l'égard des femmes, décrites dans la Déclaration des Nations Unies (Résolution 48/104) comme étant « parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes », constituent un obstacle à la justice entre les femmes et les hommes. Elles empêchent les femmes et les filles de forger leur propre avenir et de contribuer au développement social élargi.

Oxfam a donné son appui à un large éventail d'efforts pour éliminer les violences faites aux femmes, notamment :

- Des activités de plaidoyer visant à améliorer les lois et à favoriser une application plus stricte de ces dernières et des politiques, afin de faire inscrire les droits des femmes dans les législations nationales et de garantir aux femmes la possibilité d'engager des poursuites judiciaires en toute sécurité. Oxfam appuie des organisations et des réseaux de femmes, ainsi que d'autres organisations qui soutiennent les droits des femmes, pour qu'elles puissent mener des actions de plaidoyer en ce sens.

- La prestation de services d'appui aux survivantes de violences faites aux femmes, par des moyens qui permettent à ces dernières de reprendre leur vie en mains. Oxfam finance de tels services partout dans le monde, tout en offrant des occasions de réseautage et de renforcement des capacités.
- Des campagnes pour changer les normes et les comportements sociaux qui perpétuent les violences faites aux femmes (par exemple, la norme selon laquelle les maris et les pères doivent « punir » leur conjointe et leurs filles). Les outils communément utilisés dans de telles campagnes comprennent les séances de sensibilisation, l'éducation par les pairs assurée par des bénévoles dans la collectivité, le théâtre communautaire, des émissions de télévision et de radio à la fois ludiques et éducatives, et d'autres outils de communications de masse.
- L'autonomisation des filles à l'aide de projets spécifiques à ce thème et de programmes d'éducation qui renforcent les capacités des filles à se protéger et à faire valoir leurs droits.
- La mobilisation des hommes et des garçons, de façon à ce qu'ils contribuent à éliminer les violences faites aux femmes.
- La prévention des violences faites aux femmes dans le travail humanitaire d'Oxfam. Les droits des femmes sont au cœur du travail de protection réalisé par Oxfam dans le cadre de ses interventions lors de crises humanitaires. Oxfam s'assure aussi que les femmes participent à la planification et à la mise en œuvre des actions humanitaires.
- L'intégration transversale de la prévention des VFF dans les activités de développement, par exemple en réduisant les risques de VFF dans les programmes d'autonomisation économique des femmes et en éducation primaire, et en promouvant l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du travail de développement.
- La promotion du leadership des femmes pour favoriser le changement vers une plus grande égalité entre les femmes et les hommes (« le leadership transformateur des femmes »), et ainsi garantir que les femmes ont un accès égal aux ressources et aux possibilités.

Toutes ses interventions sont ancrées dans l'approche transformatrice et fondée sur les droits d'Oxfam.

UNE APPROCHE TRANSFORMATRICE FONDÉE SUR LES DROITS

Oxfam a la conviction que tous les êtres humains ont une valeur égale et qu'ils possèdent des droits fondamentaux qui doivent être respectés en tout temps. L'ensemble de nos actions devrait viser la réalisation universelle des droits de la personne ; les violences faites aux femmes, tout comme la pauvreté, constituent un déni de ces droits fondamentaux.

Oxfam considère qu'une approche à multiples facettes est transformatrice, vu qu'elle favorise le changement aux niveaux individuel et collectif, ainsi que sur les plans juridique, politique et social.

En outre, Oxfam reconnaît qu'il n'existe pas de solution unique à l'élimination de la violence : ce qui est approprié pour certaines femmes pourrait être inadéquat ou insuffisant pour d'autres. L'organisation doit se montrer prudente et flexible en vue d'appuyer les meilleures solutions possibles pour chaque contexte.

Le concept de « transformation » implique des changements fondamentaux et durables – et non seulement des améliorations temporaires dans la vie de certaines femmes. Oxfam croit qu'il est possible d'éradiquer la violence si :

<p>Les femmes et les filles apprennent à éliminer les violences dans leur propre vie et à revendiquer leurs droits</p> <p>= <i>autonomisation individuelle</i></p>	<p>Les politiques et les lois, et leur application, servent à prévenir les VFF et à punir leurs auteurs, ainsi qu'à garantir aux survivantes l'appui dont elles ont besoin</p> <p>= <i>des lois et des politiques bien appliquées</i></p>
<p>Des associations, des mouvements et d'autres groupes sociaux défendent les droits des femmes et des filles à vivre en toute sécurité</p> <p>= <i>autonomisation collective</i></p>	<p>Les sociétés disent non aux violences basées sur le genre</p> <p>= <i>changement dans les normes sociales</i></p>

L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS A FAIT SES PREUVES :

- Elle est participative et reconnaît que toutes les personnes, même celles vivant dans la pauvreté, ont le droit de façonner leur propre développement et d'orienter les décisions publiques qui les concernent.
- Elle reconnaît qu'Oxfam et les autres acteurs du développement sont redevables.
- Elle fait la promotion de l'égalité et de la non-discrimination.
- Elle est holistique et reconnaît que la pauvreté a des causes et des effets économiques, sociaux, culturels et politiques.
- Elle reconnaît que les droits confèrent des responsabilités à ceux qui sont chargés d'appliquer les lois.
- Elle fait appel aux systèmes juridiques existants et se réalise en lien avec les objectifs de développement et le droit international en matière de droits de la personne.

EXEMPLE : DES SURVIVANTES QUI PRÉFÈRENT NE PAS AVOIR RECOURS À LA LOI

Partout dans le monde, des survivantes de violences faites aux femmes ne font pas appel à la police ou n'intentent pas de procès, car :

- elles dépendent financièrement de leur partenaire intime ;
- les normes sociales rendent difficile le divorce ou l'arrestation du partenaire violent ;
- la police et les juges sont corrompus ;
- en cas de viol, la survivante risque d'être rejetée par la société si son épreuve est révélée.

Oxfam et ses partenaires respectent le droit des survivantes à effectuer leurs propres choix, de façon informée.



Sirjana Karki, du Népal, est « agente de changement » dans la campagne « Nous pouvons » éradiquer les VFF
Laura Eldon/Oxfam

QUE VEULENT DIRE « FONDÉE SUR LES DROITS » ET « TRANSFORMATRICE » DANS LA PRATIQUE ?

LES SECTIONS SUIVANTES PRÉSENTENT DES ASPECTS CLÉS DU TRAVAIL D'OXFAM POUR ÉRADIQUER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

L'approche transformatrice et fondée sur les droits d'Oxfam renforce la capacité des femmes et des filles à éradiquer la violence, en mobilisant leur propre pouvoir et celui d'autres acteurs. Les exemples qui suivent illustrent comment Oxfam appuie l'autonomisation des femmes à deux niveaux : individuel et collectif.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :

Des femmes assurent un suivi du système judiciaire : au El Salvador, Oxfam appuie des associations appelées « ventanas ciudadanas », dont les membres féminins veillent au suivi des violences faites aux femmes et des droits des femmes dans leur communauté. Ces femmes, fortes de connaissances approfondies du système judiciaire, agissent en tant qu'expertes communautaires en droits des femmes. Ainsi,

elles conseillent les autorités locales sur les stratégies pour éradiquer les violences faites aux femmes, tout en assurant le suivi de cas particuliers.

Des organisations de femmes plaident pour le changement : le réseau de femmes Forum Mulher, au Mozambique, forme des organisations communautaires à la sensibilisation et au plaidoyer relativement aux droits des femmes, afin de leur permettre d'influencer les institutions locales et de prendre part à des campagnes nationales.

Des femmes mettent fin aux pratiques préjudiciables : mené par l'ORDA (Organisation for Rehabilitation and Development in Amhara), en Éthiopie, le projet Éradiquer les pratiques traditionnelles nuisibles et les violences faites aux femmes et aux filles a créé des groupes d'échange qui, notamment, mènent des discussions sur la mutilation génitale des femmes et ses conséquences néfastes pour les jeunes filles (p. ex. la propagation du VIH/sida). Ces échanges ont convaincu certaines femmes d'abandonner leur travail d'« exciseuses traditionnelles » (qui consiste à couper les organes génitaux des filles). Par exemple, Alemitu, une veuve qui gagnait sa vie comme exciseuse, a renoncé à la pratique à la suite des conversations communautaires. Grâce au soutien financier d'autres membres du groupe, elle a pu démarrer une entreprise.

S'appuyant sur sa longue expérience d'appui aux organisations de femmes, Oxfam renforce la capacité et le leadership de ces organisations, ainsi que l'émergence d'un mouvement pour le changement, à l'aide d'un financement institutionnel pluriannuel. Ce type de financement se veut une forme d'appui global, plutôt qu'un soutien par projet. En outre, Oxfam est soucieuse de diversifier ses partenariats et d'y inclure des organisations émergentes et des regroupements de jeunes femmes dont l'approche est transformatrice et fondée sur les droits. En parallèle, Oxfam forge des alliances stratégiques avec d'autres organisations visant à éradiquer les violences faites aux femmes – y compris des organismes menés par des hommes, ou par les deux sexes.

EXERCICE : Songez à une femme ou à une fille de votre connaissance. Si elle a subi de la violence, comment aurait-elle pu y mettre fin ? Pensez à son histoire, à ses caractéristiques, à son foyer, à sa communauté (ou à ses communautés), à son lieu de travail ou à son école, aux administrations publiques et à sa société. Quels étaient les obstacles présentés par chacun de ces aspects ? Où aurait-elle pu trouver l'appui nécessaire et saisir des occasions pour prendre sa vie en mains ?

Ensuite, songez à une survivante de violences faites aux femmes dont la situation est différente. Fait-elle face aux mêmes obstacles et a-t-elle les mêmes possibilités que dans l'exemple précédent ? Existe-t-il des différences entre les deux situations et si oui, pourquoi ? Comment les programmes d'Oxfam peuvent-ils aider les survivantes à surmonter les obstacles et leur offrir des occasions de changement ?

TRANSFORMER LA QUALITÉ DU TRAVAIL AUPRÈS DES SURVIVANTES

Partout dans le monde, des organisations de femmes ont développé des moyens pour appuyer les survivantes de violences faites aux femmes par l'entremise de processus d'autonomisation. Toutefois, le manque de centres d'appui spécialisés et de refuges pour femmes se fait toujours sentir. Souvent, les enseignantes et les enseignants, le personnel médical et d'autres personnes en contact avec les survivantes ne savent pas comment réagir aux VFF – ou ne les considèrent pas comme un problème. La police et le personnel judiciaire peuvent se montrer réticents à prendre en main des cas de VFF. Par conséquent, de nombreuses femmes perdent des occasions de fuir la violence et de rebâtir leur vie.

Oxfam a la conviction que les survivantes de violence peuvent transformer leur existence. Ainsi, Oxfam appuie :

- des organisations qui accompagnent les survivantes de violence dans un processus d'autonomisation ;
- des actions de plaidoyer pour l'augmentation et l'amélioration des services publics, par exemple des cliniques et des écoles qui sont sûres pour les femmes et qui appuient les survivantes de façon respectueuse ;
- des actions de plaidoyer pour l'amélioration, l'adoption et l'application de lois qui préviennent et interdisent les VFF.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :

Accompagner les survivantes dans un processus

d'autonomisation : Grupo Guatemalteco de Mujeres (GGM), au Guatemala, offre des services de consultation, de l'aide juridique et un refuge aux survivantes de violences faites aux femmes. En parallèle, GGM a plaidé avec succès pour l'amélioration de politiques gouvernementales visant à éradiquer les violences faites aux femmes.

Améliorer les services policiers : en Inde, Oxfam a négocié avec les départements policiers pour que des thérapeutes formés soient présents dans les bureaux de la police. Ces thérapeutes s'assurent que les membres du corps policier acceptent et enregistrent les plaintes liées à la violence familiale, et conseillent les survivantes quant aux services d'appui offerts.

Aide juridique : l'organisme nigérian BAQBAB for Women's Right sert du droit civil, coutumier et religieux (par exemple, la sharia) pour apporter le meilleur appui juridique et la meilleure défense possibles aux femmes et aux filles ayant vécu la violence.

Garantir un appui financier aux survivantes : le Palestinian Women's Center for Legal Aid and Counselling (WCLAC) a plaidé avec succès pour la mise sur pied d'un fonds national d'aide aux femmes divorcées et à leurs enfants. WCLAC est membre du conseil d'administration du Alimony Fund (le Fonds de pension alimentaire), et agit à titre de partenaire égal des ministères de la Justice, des Finances, des Affaires sociales et de la Condition féminine, ainsi que du plus haut tribunal de la sharia et de la General Union of Palestinian Women.



Illustrations tirées de manuels de la campagne « Nous pouvons » : des scénarios patriarcaux (à gauche) et égalitaires (à droite)

TRANSFORMER LES ATTITUDES ET LES NORMES SOCIALES

Afin de prévenir la violence, il est important que les femmes et les hommes connaissent les droits fondamentaux des femmes et qu'ils se considèrent comme des égaux. Pour appuyer des changements dans les attitudes et les normes sociales, Oxfam et ses partenaires :

- forgent des alliances qui rassemblent des hommes et des femmes de plusieurs secteurs de la société ;
- persuadent les chefs traditionnels et autres leaders d'opinion de soutenir les efforts pour éradiquer la violence ;
- font appel à une combinaison de campagnes de masse et de discussions personnelles.

Oxfam appuie à la fois des organisations de femmes et des organismes qui se concentrent sur le rôle des hommes et des garçons pour éradiquer les violences faites aux femmes.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :

Bâtir des mouvements sociaux pour prévenir la violence : la campagne « Nous pouvons mettre fin à toutes les violences à l'égard des femmes » en Asie du Sud, reprise dans plusieurs pays d'Afrique, du « Nord », et d'Asie de l'Est, a incité des millions de femmes et d'hommes, de garçons et de filles à devenir des « agentes et agents de changement ». Ces personnes s'engagent à mettre fin à la violence dans leur propre vie et à convaincre leur famille, leurs collègues et d'autres personnes de leur entourage d'éliminer les inégalités et la violence.

Prévenir la violence auprès des jeunes : la campagne pour prévenir les violences basées sur le genre, au El Salvador, reconnaît que les jeunes filles et les jeunes hommes sont d'importants agents de changement. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la campagne organise régulièrement des événements dans les écoles, telles que des séances de discussions et des représentations. Les élèves et leurs enseignantes et enseignants réfléchissent aux rapports de pouvoir entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, et entre les élèves et le personnel enseignant. Ils examinent aussi le lien qui existe entre le pouvoir et la violence.

En plus de ce travail auprès des jeunes, la campagne effectue de la recherche et mène des actions de plaidoyer pour rappeler au gouvernement sa responsabilité de protéger les droits des femmes. Elle propose aussi des mesures concrètes pour prévenir et combattre les violences basées sur le genre.

Travailler avec les chefs traditionnels : la Fédération des associations de femmes musulmanes en Sierra Leone forme les imams (les prédicateurs musulmans) à sensibiliser les communautés musulmanes à la problématique des violences faites aux femmes. La campagne Red Light, en Afrique du Sud, lutte contre la traite des femmes. Elle appuie l'enregistrement de messages radio par des chefs traditionnels et religieux, dans les langues locales, afin d'informer la population sur les dangers de la traite des personnes.

Lors d'une manifestation en Afrique du Sud, James Mdakane brandit une affiche sur laquelle on peut lire : « En tant qu'hommes, nous pouvons changer »
Nombuso Shabalala /Oxfam



TRAVAILLER AUPRÈS DES HOMMES ET DES GARÇONS

Nombre d'hommes et de garçons sont coupables d'actes de violence envers les femmes, mais cela ne veut pas dire que tous les hommes sont violents. En fait, il est probable que la plupart des hommes et des garçons préféreraient mener une vie exempte de violence. Ces hommes et ces garçons peuvent jouer un rôle majeur dans l'évolution des normes sociales et sont d'importants alliés pour Oxfam. C'est pourquoi Oxfam et ses partenaires incitent les hommes et les garçons :

- à adopter des moyens non violents pour agir comme de « vrais hommes » et à respecter les femmes, en tant qu'égaux ;
- à offrir un appui aux survivantes de violences faites aux femmes ;
- à inviter les hommes et les garçons à prendre part à la lutte pour éradiquer les violences faites aux femmes, en agissant comme des alliés égaux auprès des organisations de femmes.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :

Oxfam et l'organisation de défense des droits des femmes Kafa ont produit le manuel de formation « Women and Men... Hand in Hand Against Violence » sur la base de consultations menées auprès de plus de 70 organisations en Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban, en Palestine, en Syrie et au Yémen. Le manuel explore les normes qui influencent les attitudes violentes et met en lumière le rôle potentiellement positif des hommes pour éradiquer les violences faites aux femmes et promouvoir une plus grande égalité.

Au Chili, Red de Masculinidad (« Le Réseau de la masculinité ») a tenu une série d'ateliers où les garçons et les jeunes hommes discutaient des rôles masculins et féminins et des liens qui existent entre ces rôles et la violence. Les ateliers procuraient un espace où les jeunes hommes se sentaient à l'aise de partager leurs rêves et leurs préoccupations, et où ils pouvaient apprendre à résoudre les conflits de façon non violente.

Au Pérou, le Centro Mujer Teresa de Jesus œuvre auprès d'hommes qui usent de violence envers leur partenaire. À l'aide de travail en groupe, les hommes font un examen critique de la construction des normes liées au genre et analysent le déséquilibre du pouvoir. Ensemble, ils apprennent à adopter et à promouvoir des relations non violentes et équitables entre les hommes et les femmes.

Le travail d'Oxfam pour mettre fin à la violence prend ses racines dans une conception claire des façons dont le changement se produit. Le prochain chapitre offre des conseils et des exemples pour bâtir une « théorie de changement » et pour effectuer le suivi et l'évaluation des efforts visant à éliminer les violences faites aux femmes.

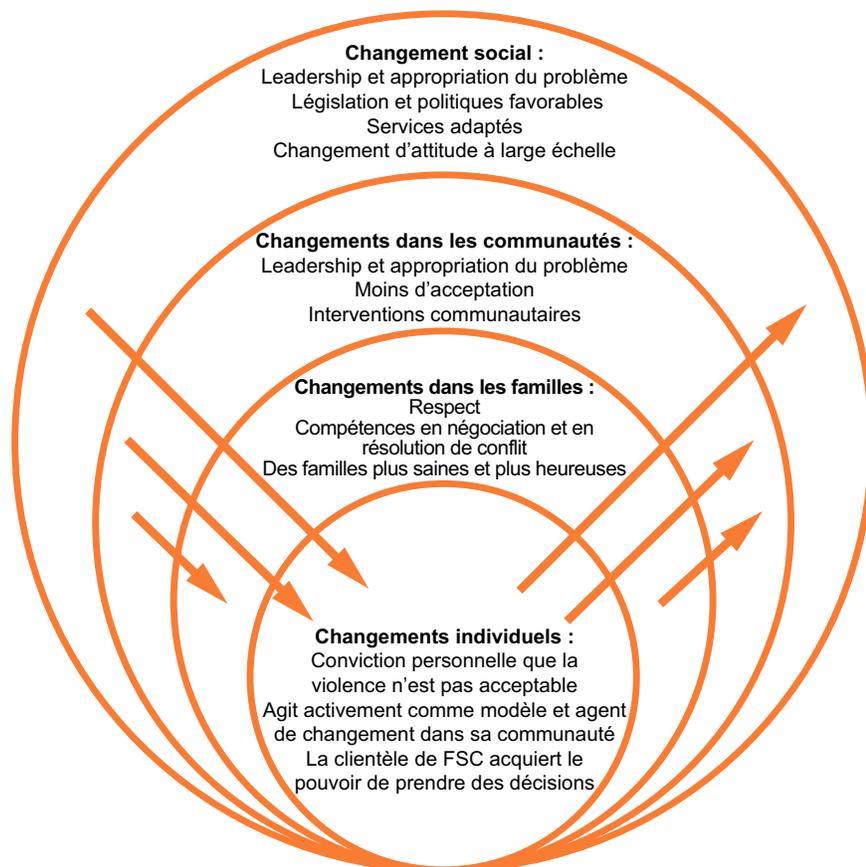
SUIVRE L'ÉVOLUTION DU CHANGEMENT

THÉORIES DE CHANGEMENT

Comme les violences faites aux femmes sont profondément enracinées dans nos sociétés, il est nécessaire de promouvoir une grande variété d'initiatives pour les éradiquer. Afin d'assurer une utilisation optimale des ressources d'Oxfam, il est important de définir clairement ce que nous voulons changer et comment nous voulons y arriver – autrement dit, nous devons élaborer des théories de changement. De plus, nous devons vérifier si nos théories de changement appuient réellement les femmes et les filles, poursuivre notre apprentissage et documenter nos expériences et nos réflexions afin de pouvoir les partager.

Des groupes de pression ont élaboré des théories pour changer les politiques, des psychologues ont fait de même pour changer les comportements et bien d'autres groupes ont conçu leurs propres théories de changement. Nous pouvons donc utiliser les modèles existants pour élaborer des théories de changement qui conviennent aux programmes d'Oxfam, ainsi que pour concevoir de nouveaux modèles qui serviront à des fins particulières.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :



Le programme Standing Together Against Violence (STAV) (Ensemble contre la violence) dans les Îles Salomon base sa théorie de changement sur le modèle écologique pour la violence entre partenaires.

Ce modèle reconnu explique comment l'expérience d'une femme qui subit les violences de son partenaire est ancrée dans sa situation familiale, sa communauté et le contexte social élargi.

(Pour plus de détails sur le modèle écologique, voir le document publié par Heise/DFID dans la liste « Autres ressources clés »)

Le diagramme ci-contre illustre les changements généraux visés par le programme STAV à divers niveaux.

La stratégie du programme STAV combine ce modèle du changement à un énoncé de projet (voir la page suivante) qui présente les divers domaines d'activités, les résultats escomptés, la définition du succès pour STAV et la manière dont le succès des activités contribuera à réaliser l'objectif général de réduire la violence familiale.

Cadre du projet STAV dans les îles Salomon, 2009 (ébauche)

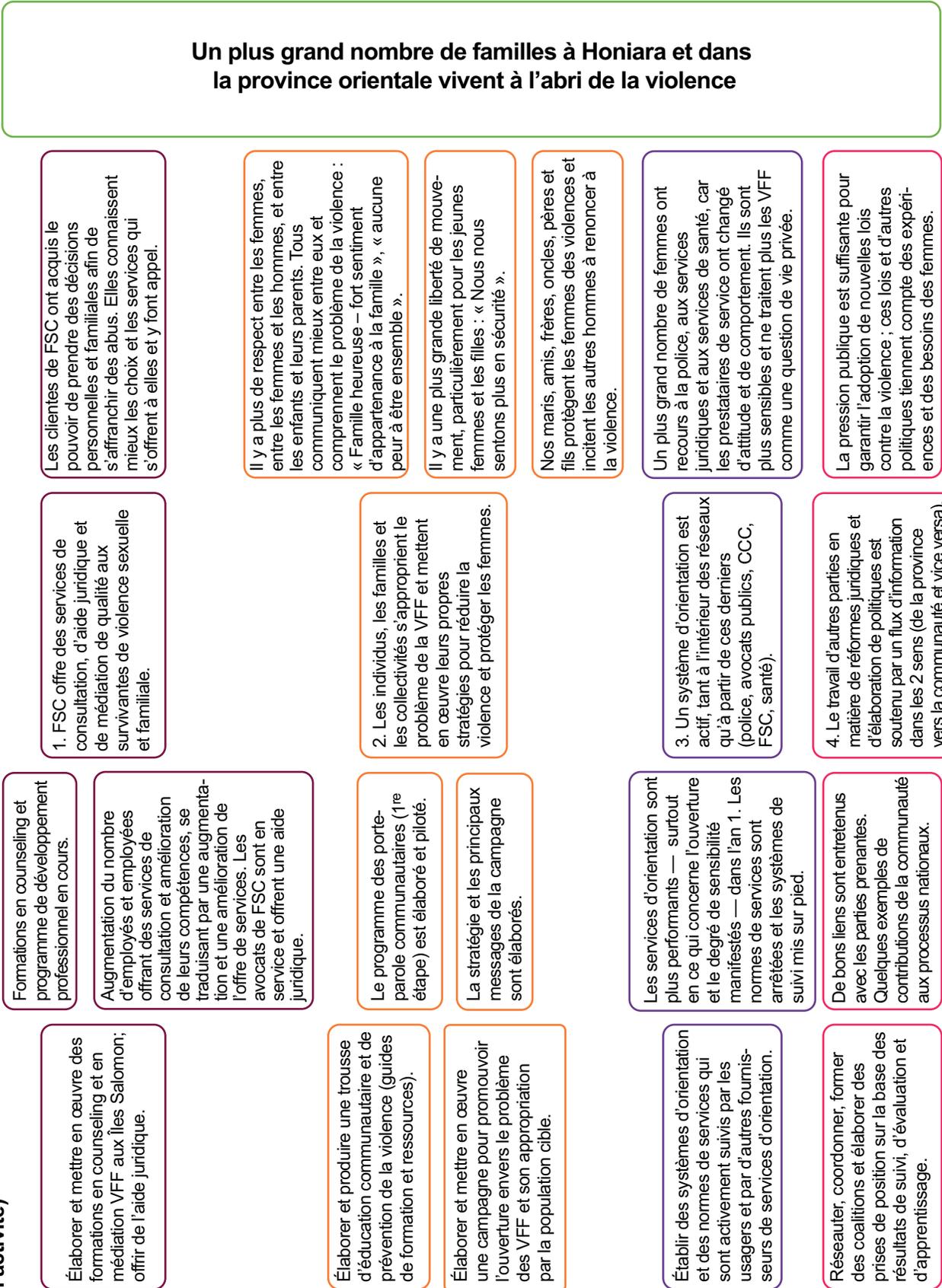
Changement à long terme (but)

Définition du succès (objectif à long terme)

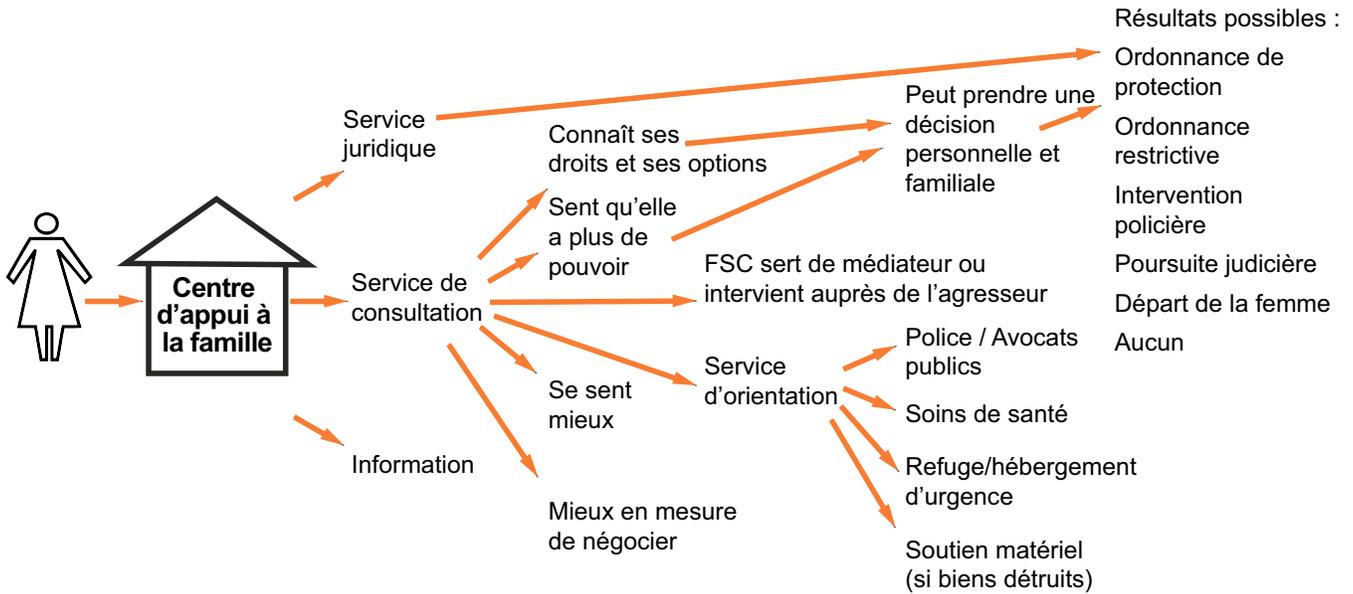
Objectifs

Résultats (succès) après 1 an

Principaux domaines d'activités (objet de l'activité)



THÉORIES DE CHANGEMENT INDIVIDUEL



La stratégie de Standing Together to End Violence Against Women comprend cette théorie de changement qui illustre comment les centres d'appui à la famille accompagnent les femmes dans un processus d'autonomisation et leur permettent de faire de nouveaux choix.



La campagne « Nous pouvons mettre fin à toutes les violences faites aux femmes » se sert de la théorie des « étapes de changement », issue de la psychologie clinique et sociale.

Pour qu'une transformation dans les normes masculines et féminines se produise, les gens doivent d'abord reconnaître que les normes existantes sont construites socialement, c.-à-d. qu'elles représentent un concept créé par les humains qui peut être modifié. Ensuite, ces personnes peuvent se rassembler pour passer à l'action, pour créer et défendre de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements, plus équitables que les précédents, de façon à ce que les normes sociales évoluent pour le mieux – et que les habitudes inéquitables disparaissent pour de bon. Ainsi, le changement doit se produire dans plusieurs aspects de la vie des gens – c'est pourquoi la théorie est illustrée à l'aide d'une spirale, plutôt que d'une ligne droite.

COMMENT ÉLABORER UNE THÉORIE DE CHANGEMENT

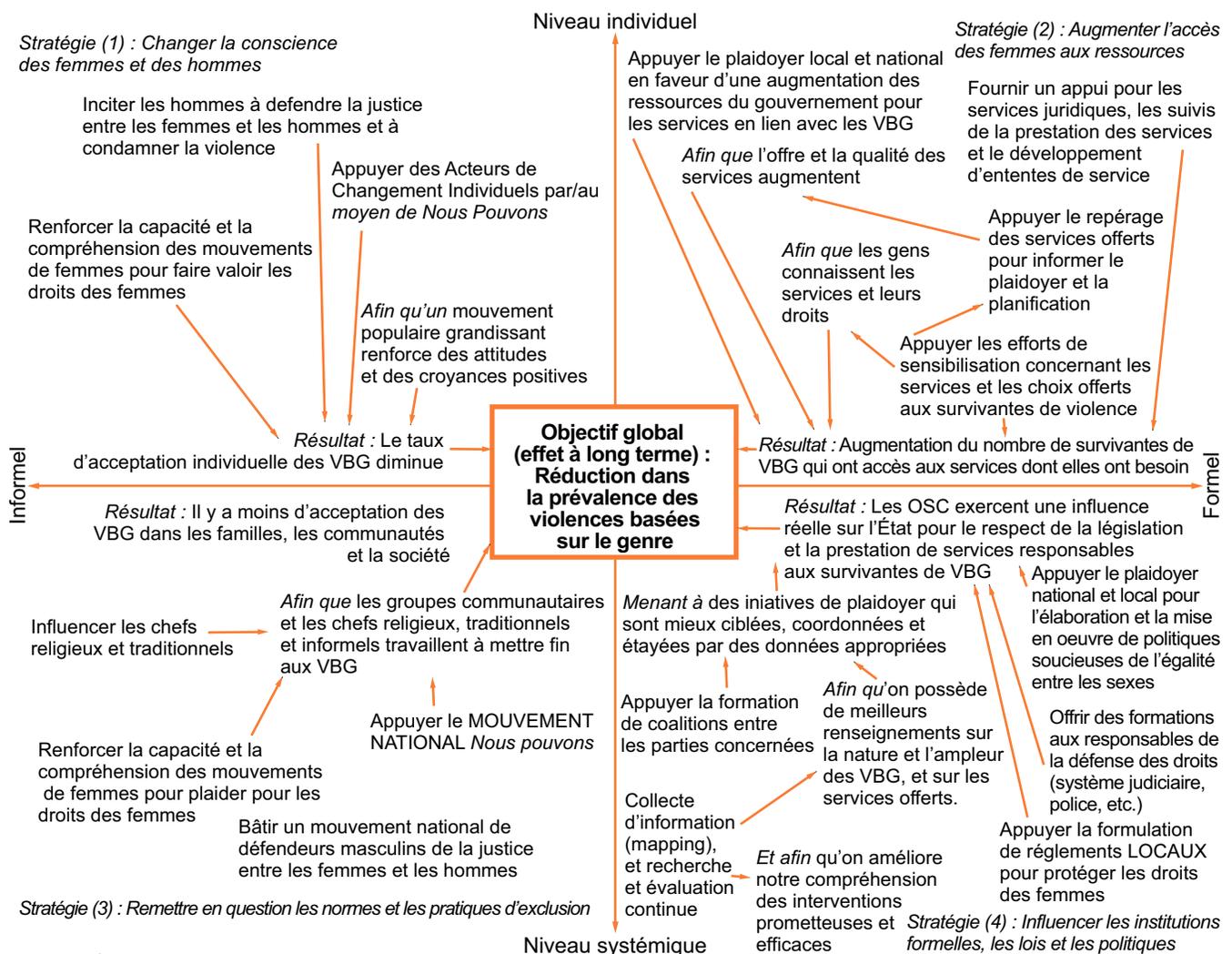
Fondamentalement, une théorie de changement explique comment le changement – dans le cas présent, l'éradication des violences faites aux femmes – se produira. Une théorie peut s'articuler autour de quelques questions :

1. Quel est le changement particulier qui est visé, c'est-à-dire le résultat que nous désirons obtenir ?
2. Que savons-nous sur les façons dont ce type de changement se produit ? La réponse à cette question peut provenir de recherches existantes et d'expériences documentées lors de projets précédents.
3. Qui peut provoquer le changement, et comment ? Par exemple, pour permettre aux survivantes d'obtenir justice, les juges peuvent favoriser une application plus systématique des lois contre les VFF. De plus, les filles peuvent mettre fin aux abus sexuels et au harcèlement à l'école en développant leur estime personnelle et en apprenant à dénoncer le personnel enseignant coupable.

4. Que doit-il se produire pour que les agentes et agents de changement fassent le nécessaire ? Si on reprend l'exemple ci-dessus, les élèves doivent savoir que les abus sexuels ne sont pas acceptables et qu'elles ont le droit de dénoncer des membres du personnel enseignant. La direction de l'école doit également être prête à recevoir les plaintes des élèves et à réagir de façon à éliminer la violence.

Résumez votre théorie de changement en quelques phrases et dessinez un diagramme qui illustre les relations entre les divers aspects du changement et les agentes et agents qui le provoqueront. S'il est trop difficile pour vous de produire votre schéma sur l'ordinateur, faites-le à la main et numérisez-le !

THÉORIE DE PROGRAMME : La proposition d'Oxfam pour réduire les violences basées sur le genre en Indonésie (2012-2014) se fonde sur une théorie de programme – c'est-à-dire un modèle qui combine la théorie de changement à une visualisation des activités prévues – inspirée par un modèle pour l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes développé par Aruna Rao et David Kelleher.



Une théorie peut contribuer à expliquer des processus complexes – mais en réalité, ça ne demeure qu’une théorie. En effet, la théorie de changement comporte des stratégies que nous mettons en œuvre dans notre travail, et ces stratégies peuvent s’avérer efficaces, ou non. C’est pourquoi, pendant toute la durée de nos efforts, il est important de déterminer si les stratégies nous permettent d’atteindre efficacement le changement désiré – ou si nous devons plutôt réexaminer certaines questions en tenant compte de nouveaux faits.

SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE (SEA) :

Oxfam s’est engagé à apprendre de son travail, ainsi qu’à partager les conclusions et les leçons tirées de son apprentissage. Ainsi, nous concevons et mènerons des activités de suivi et d’évaluation pour :

- déterminer dans quelle mesure les programmes d’Oxfam atteignent leurs objectifs au fil du temps ;
- analyser les raisons qui expliquent l’atteinte (ou non) de nos objectifs (p. ex. quand un programme n’atteint pas ses objectifs, nous déterminerons si la cause réside dans la théorie de changement ou dans des difficultés de mise en œuvre ; nous examinerons aussi si les problèmes rencontrés causent des effets non intentionnels) ;
- évaluer si, au final, les objectifs contribuent (ou non) à réaliser la mission d’Oxfam ;
- déterminer la contribution d’Oxfam et sa valeur ajoutée ; et
- établir si les résultats obtenus par le programme valent les investissements consentis.

En vue de transformer les relations de pouvoir inégalitaires, Oxfam soutient des changements qui prennent du temps. En effet, comme les violences faites aux femmes se manifestent sous diverses formes et sont causées par de nombreux facteurs, plusieurs changements sont requis pour y mettre fin. Bien sûr, des revers sont possibles : par exemple, la montée du fondamentalisme religieux peut empêcher les femmes de complètement faire valoir leurs droits. Cependant, des occasions inattendues peuvent aussi se présenter. Un système de suivi-évaluation-apprentissage (SEA) efficace doit donc tenir compte du temps requis pour réaliser le changement, ainsi que des effets non intentionnels qui peuvent survenir.

UN SYSTÈME DE SUIVI ET D’ÉVALUATION EFFICACE :

- est élaboré en collaboration avec les partenaires et les personnes qui y participent.
- sert à recueillir de l’information utile à la planification, à la prise de décisions, à l’évaluation des progrès, au partage des connaissances, à la mise en œuvre et à la démonstration de la redevabilité, et à la création de liens avec l’ordre du jour politique. Tout processus SEA doit inclure des mécanismes pour garantir le respect de la vie privée et la sécurité physique des femmes qui y participent.
- fait usage d’outils et de formats qui peuvent être utilisés ou adaptés tout au long du programme, y compris dans des contextes où les niveaux d’alphabétisation sont faibles.
- est intégré, pour l’essentiel, à l’exécution des tâches quotidiennes (à l’exception possible des évaluations majeures).
- rassemble des acteurs – des partenaires, des parties prenantes et des membres des collectivités – pour favoriser la création de liens ; fournit des espaces de discussion et de réflexion ; et fait avancer la compréhension des besoins et des intérêts à divers niveaux.
- peut servir à communiquer les leçons apprises à d’autres ONG, à des organisations de femmes, à des organisations mixtes, aux autorités gouvernementales et à d’autres acteurs.

Adapté de la proposition STAV d’Oxfam pour les Îles Salomon

Oxfam reconnaît que les femmes, les hommes, les filles et les garçons qui participent à ses programmes doivent pouvoir prendre leur situation en main. Ainsi, nous utilisons des méthodes participatives de suivi-évaluation-apprentissage qui permettent à ces gens de réfléchir aux effets du travail d’Oxfam, tout en nous aidant à comprendre notre contribution au changement.

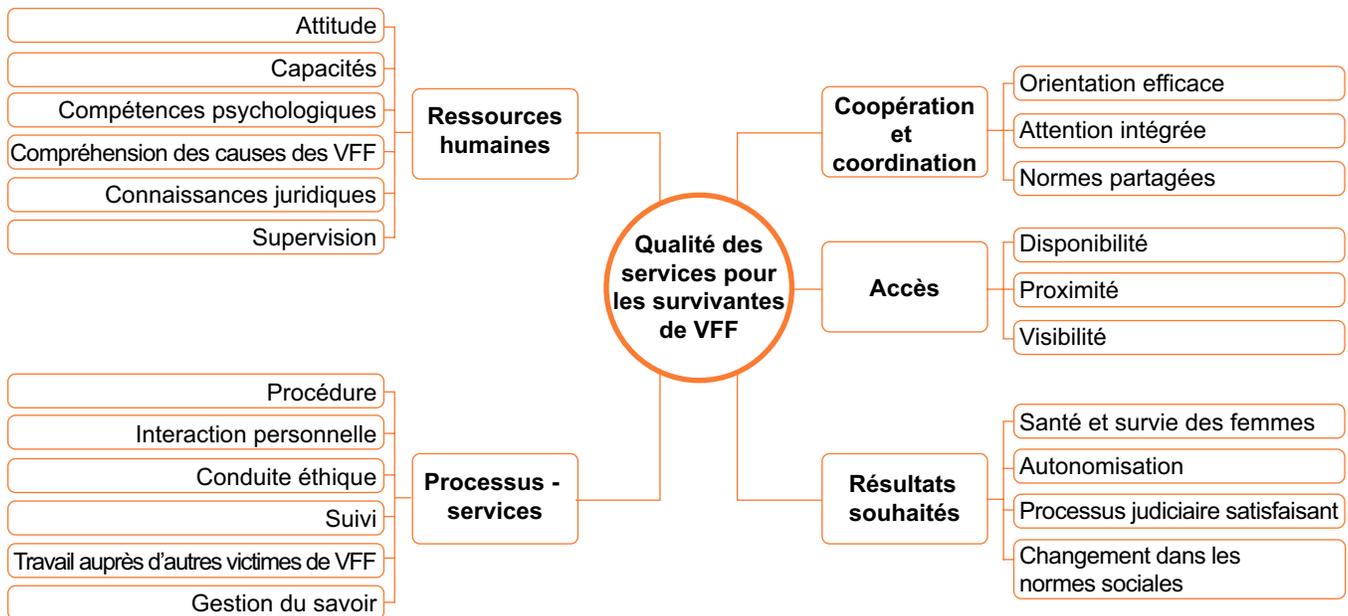
À toutes les étapes de ses interventions pour éradiquer les violences faites aux femmes, Oxfam fait appel aux conseils et au leadership de ceux qui travaillent à éliminer les VBG, tout en sollicitant les commentaires des femmes et des filles qui ont survécu à la violence. D’une part, cette approche nous permet de vérifier efficacement si les interventions d’Oxfam répondent aux besoins des gens ; d’autre part, elle offre une garantie adéquate de redevabilité.

Dans les cas où il est difficile de dénombrer (« quantifier ») les renseignements importants, il importe de créer un équilibre en mesurant la qualité du travail d’Oxfam et de ses partenaires, ainsi que des changements vécus par les participantes et les participants.

EXEMPLES TIRÉS DES PROGRAMMES D'OXFAM :

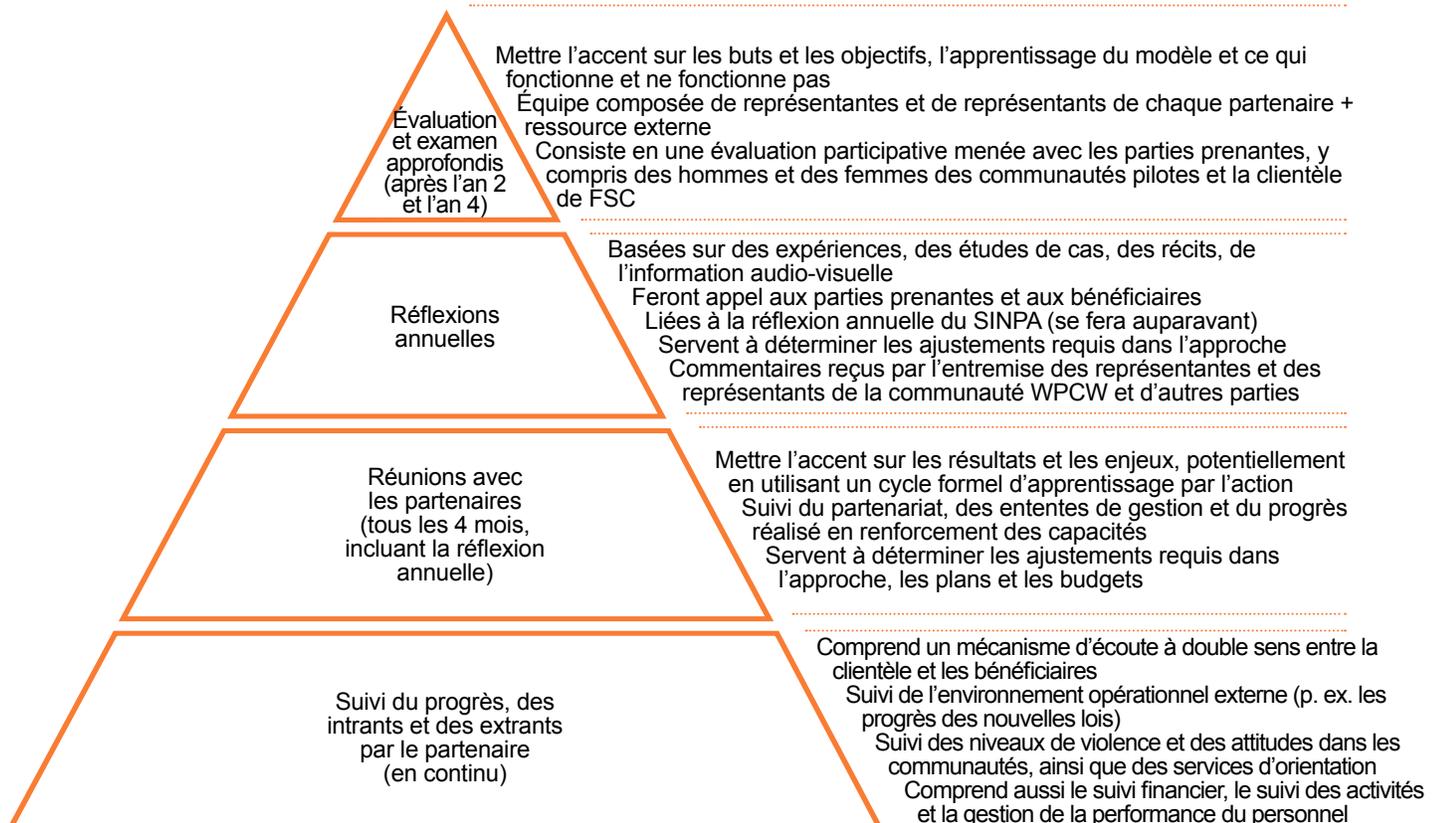
Un outil analytique pour évaluer la qualité du travail effectué auprès des survivantes de violences faites aux femmes

Des recherches effectuées en collaboration avec des partenaires d'Oxfam au Mozambique, au Guatemala et au Nicaragua ont fait ressortir des composantes et des dimensions communes dans la qualité du travail effectué auprès des survivantes de VFF. Le cadre analytique élaboré par M. Raab et J. Rocha peut servir de base au suivi et à l'évaluation de la qualité, ainsi qu'au plaidoyer pour des services de qualité.



Un système SEA pour un programme visant à éradiquer les violences faites aux femmes

Le programme STAV d'Oxfam, dans les îles Salomon, a donné lieu à la création d'un diagramme visuel pour son système SEA (ébauche):



QUE PUIS-JE FAIRE POUR METTRE FIN AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?

LES PROGRAMMES D'OXFAM

Par ses politiques pour une approche intégrée en matière de genre⁵, Oxfam vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes – un aspect clé de tout travail pour éradiquer les violences faites aux femmes. En outre, Oxfam intègre la prévention des VFF dans ses interventions humanitaires. Ces efforts doivent être approfondis pour garantir que les femmes et les filles reprennent le contrôle de leur vie, tant dans les situations d'urgence que dans notre travail de développement.

QUELQUES EXEMPLES

Pendant le séisme de 1999 en Turquie, l'ONG Women's Solidarity Group a mis sur pied des « tentes pour femmes », pour permettre aux femmes de se rassembler en toute sécurité, de partager leurs expériences et leurs problèmes, et d'élaborer des solutions. Des femmes médecins, des femmes psychologues et des avocates ont fourni un appui bénévole.

Au cours des dernières années, des organisations de femmes en Afghanistan et au Pakistan ont formé des femmes secouristes. Une telle mesure peut sauver des vies dans une région où les traditions interdisent aux hommes de toucher à une femme qui ne fait pas partie de leur famille immédiate, ou même de la regarder.



Des réservoirs d'eau ont été fournis par Oxfam au Sri Lanka, lors du tsunami qui a touché l'Asie de l'Est (2005). Ils ont été décorés par des artistes locaux pour sensibiliser la population aux effets dévastateurs des violences faites aux femmes.

Les inscriptions sur ce réservoir se lisent ainsi : « Mon père crie constamment après ma mère. Pourquoi ? » et « La violence détruit la famille tout entière. »

Les programmes de développement peuvent aussi avoir des incidences sur les violences faites aux femmes. Par exemple, des recherches effectuées au Bangladesh ont démontré que les projets de microfinance ne renforcent pas automatiquement la position des femmes. En fait, ces initiatives peuvent contribuer à augmenter les violences faites aux femmes si elles ne tiennent pas compte des déséquilibres de pouvoir entre les femmes et les hommes. De même, faire fréquenter l'école à une fille peut détruire sa vie s'il n'existe aucune protection contre les abus perpétrés par les enseignants et les élèves de sexe masculin.

Oxfam effectue des analyses de pouvoir et des analyses intersectionnelles pour garantir que ses programmes sont sûrs pour les femmes et les filles et qu'ils contribuent à l'égalité entre les sexes. Nous reconnaissons que les femmes et les filles sont les expertes en ce qui concerne leur propre situation et nous leur assurons un rôle principal dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets.

AU SEIN D'OXFAM

Les violences faites aux femmes se produisent partout. Oxfam s'est engagé à changer sa propre culture organisationnelle, notamment par l'adoption de codes de conduite et la participation de championnes et champions internes. Ces femmes et ces hommes mèneront des discussions, des formations et d'autres activités pour faire en sorte qu'Oxfam ne reproduise pas les inégalités entre les sexes ou la violence. Si vous croyez subir des VFF dans votre lieu de travail, n'hésitez pas à faire appel à votre supérieur immédiat ou aux ressources humaines. Il est dans l'intérêt de l'organisation d'offrir un environnement de travail qui soit sûr pour toutes les personnes.

EXERCICE : Le présent exercice est particulièrement intéressant pour ceux et celles qui n'ont pas encore mené d'activités de sensibilisation sur les VFF ou fourni de services d'aide aux survivantes. Trouvez quelqu'un – un ami ou une amie, un proche, une connaissance – qui n'a aucune expérience de travail en VFF. Présentez-lui le sujet – ce que sont les VFF, les dommages qu'elles causent, ce qu'il faut faire pour les éliminer et ce qu'une personne peut faire, au travail et dans sa vie personnelle, pour y mettre fin. Comment vous sentez-vous lorsque vous présentez ce sujet ? Quelle réaction obtenez-vous ?

Il peut être éclairant de répéter cet exercice avec un groupe, soit de façon informelle, soit dans un contexte plus formel. Préparez-vous à faire face à des réactions hostiles et rappelez-vous que les commentaires désobligeants ou agressifs n'ont rien à voir avec vous personnellement ! Les violences faites aux femmes sont si profondément ancrées dans nos sociétés que bien des gens ont peur d'en parler – ou même d'en entendre parler. Réfléchissez aux réactions hostiles suscitées par votre présentation : que disent-elles sur les attitudes, les croyances et, peut-être, les craintes de la personne qui les a exprimées ? Comment faire pour changer ces attitudes et ces croyances ?

RÉSUMÉ :

NOTRE APPROCHE

TRANSFORMATRICE

Oxfam veut contribuer à un changement profond et durable pour mettre fin aux violences faites aux femmes. Cette approche transformatrice :

- reconnaît à la base que tout être humain a des droits et qu'il ou elle peut les revendiquer ;
- respecte le fait que chaque personne vit une situation unique et que chaque individu doit être maître de son propre développement ;
- vise à changer fondamentalement les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes de façon à augmenter l'égalité entre les sexes.

Oxfam investit dans la recherche, le suivi et l'évaluation pour garantir que son travail est pertinent et efficace. Les expériences utiles et les leçons apprises sont documentées et partagées au sein d'Oxfam et au-delà, afin d'élargir les connaissances sur les moyens qui fonctionnent pour éradiquer les violences faites aux femmes.

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES ET SIGLES

Pour des définitions plus détaillées, veuillez consulter le OI Gender Justice Glossary (Glossaire d'OI sur la justice entre les femmes et les hommes, juin 2008, en anglais), qui a servi à élaborer la plupart des définitions ci-dessous.

Abus sexuel

Toute forme de contact sexuel non consensuel, p. ex. le viol. Le refus d'utiliser un moyen de contraception, l'infliction intentionnelle de douleurs non souhaitées durant les rapports sexuels et la transmission délibérée de maladies sexuelles sont aussi des formes d'abus sexuel.

Tout acte sexuel commis envers les enfants, y compris le toucher et les insinuations, constitue un abus sexuel.

Analyse du pouvoir

En plaidoyer, l'analyse du pouvoir examine les divers types et niveaux de pouvoir qui influencent une situation.

Approche fondée sur les droits

Une façon de faire [1] qui est basée sur l'idée que tous les êtres humains ont une valeur égale et possèdent des droits qui doivent être respectés en tout temps et [2] qui vise à garantir que les individus peuvent faire valoir leurs droits auprès des détenteurs d'obligations, c.-à-d. ceux qui ont la responsabilité de protéger ces droits (p. ex. les gouvernements).

Approche intégrée de l'égalité entre les sexes/Approche intégrée en matière de genre

Stratégie qui vise à intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes

et les organisations dont le but premier n'est pas nécessairement de promouvoir la justice entre les femmes et les hommes. Cette expression est l'équivalent français de « gender mainstreaming ».

Autonomisation

Processus par lequel un individu accroît le contrôle qu'il a sur lui-même, sur ses idées et sur les ressources liées au pouvoir.

DEVEF

Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (ONU, 1993)

Discrimination fondée sur le genre

Discrimination basée sur les différents rôles attribués par la société aux femmes et aux hommes. Par exemple, les femmes tendent à recevoir un salaire moindre à celui des hommes ; les hommes homosexuels sont exclus de certaines armées.

Égalité entre les sexes

Situation dans laquelle les femmes et les hommes jouissent du même statut et de conditions, de responsabilités et de possibilités égales, afin de disposer pleinement de leurs droits de la personne et de leur potentiel, et de tirer profit des résultats de façon égale.

Équité entre les femmes et les hommes

Traitement juste des femmes et des hommes en fonction de leurs besoins respectifs.

Fémicide/Féminicide

L'acte de tuer une femme, ou la violation et le massacre délibéré et gratuit de

femmes et de filles. Par exemple, le massacre d'un groupe de femmes et de filles appartenant à un groupe ethnique particulier aux mains d'une armée d'invasion.

Fistule

Orifice anormal entre des organes qui ne devraient pas être reliés. Les complications liées à l'accouchement (exacerbées par les MGF/E) et le viol peuvent causer de telles ouvertures entre le vagin, les voies urinaires et le rectum. Les femmes qui ont des fistules sont incapables de retenir leur urine ou leurs selles (incontinence).

Genre

Les caractéristiques et les rôles que les sociétés attribuent aux femmes et aux hommes respectivement. Le genre n'est pas « naturel » — il est construit par les sociétés.

Intersectionnalité

Méthodologie pour étudier les relations entre les multiples dimensions des relations sociales et des identités individuelles. L'intersectionnalité présume que différentes formes d'oppression — tel que le racisme, le sexisme et l'homophobie — ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais qu'elles interagissent pour créer l'« intersection » de plusieurs formes de discrimination.

Justice entre les femmes et les hommes

Égalité et équité complètes entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie.

Mutilation génitale des femmes/ excision (MGF/E)

Toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou de la fille, ou la lésion délibérée des organes génitaux féminins pratiquées pour des raisons non thérapeutiques, aussi connues sous le nom de mutilation génitale féminine ou de circoncision féminine. De nombreuses femmes qui ont subi la MGF considèrent que le terme « excision » est plus respectueux de leur dignité.

Normes sexospécifiques/Normes liées au genre

Attentes des sociétés envers les femmes et les hommes en fonction de leur identité sexospécifique.

Orientation sexuelle

Attraction manifeste pour un ou plusieurs sexes particuliers. Par exemple, une personne attirée par les membres du sexe opposé est hétérosexuelle. Les femmes attirées par des femmes sont des lesbiennes ; les personnes bisexuelles peuvent être attirées par les personnes du même sexe ou du sexe opposé ; les personnes asexuelles n'éprouvent d'attraction sexuelle pour personne.

Patriarcat

Structures et pratiques sociales qui institutionnalisent le pouvoir des hommes sur les femmes et les enfants.

Pouvoir

La compétence ou la capacité d'accomplir un acte efficacement ; une capacité particulière (p. ex. « un pouvoir de persuasion ») ; force ; autorité ; puissance ; fermeté.

Pratique traditionnelle nuisible/ Pratique traditionnelle préjudiciable

Pratique ancrée dans une façon de penser ou de faire qui est héritée du passé et qui risque de nuire à la santé et au bien-être des personnes. Par exemple, la MGF/E et le mariage forcé des adolescentes sont des pratiques nuisibles.

Programmation sûre/Programmation sécuritaire

Programmation qui tient compte des principaux risques et qui évite d'augmenter ces derniers ou d'exacerber d'autres effets négatifs pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons touchés.

Relations entre les sexes

Façons par lesquelles une culture ou une société prescrit les droits, les rôles, les responsabilités et les identités des femmes et des hommes en relation les uns avec les autres.

Rôles sexospécifiques

Rôles respectifs qu'une société attribue aux femmes et aux hommes. Ces rôles varient en fonction de nombreux facteurs (« intersectionnalité »), même au sein d'une seule société.

SEA

Suivi, évaluation et apprentissage.

Sexe

Différences biologiques entre les hommes, les femmes et les personnes intersexuées. En d'autres mots, les caractéristiques biologiques, physiques et génétiques avec lesquelles nous sommes nés.

Stéréotype

Préjugé, conception simplifiée et répandue décrivant des personnes. Des idées comme « tous les homosexuels sont efféminés » et « tous les hommes sont violents » constituent des stéréotypes.

Services d'appui

Assistance organisée. Les services d'appui aux survivantes de VFF comprennent, notamment, les soins de santé, l'aide juridique et le counseling psychosocial.

Survivante/Survivant

Une personne qui a subi de la violence. Ce terme met l'accent sur la capacité de la personne à surmonter l'expérience de violence. Comme il est plus respectueux et empreint d'autonomie, ce terme est considéré comme étant préférable à celui de « victime ».

Transformation

Changement fondamental et durable. Dans le travail d'Oxfam en matière d'égalité entre les sexes, la transformation fait référence au changement dans les structures et les cultures des sociétés.

VFF – Violences faites aux femmes

Violences fondées sur le genre qui ciblent des femmes.

Victime

Une personne qui a subi de la violence. Dans le domaine de la justice entre les femmes et les hommes, le terme « survivante » est considéré comme étant plus respectueux de la dignité de la personne. Le terme « victime » ne devrait être utilisé que dans le cadre de procédures judiciaires, ou de façon générale pour faire référence à des personnes qui ont péri des suites d'une attaque violente.

Violence

L'usage délibéré du pouvoir ou de la force, réel ou appréhendé, contre sa propre personne ou autrui, ou contre un groupe ou une communauté, qui cause ou qui a de fortes chances de causer des blessures, la mort, des souffrances psychologiques, le maldéveloppement ou la privation.

Violence conjugale

Violence perpétrée par un partenaire intime. Dans la plupart des régions du monde, la violence conjugale est généralement perpétrée par un homme contre sa conjointe ou sa partenaire.

Violence familiale

Violence qui se produit au foyer et entre intimes. Comprend les torts causés aux enfants témoins de violence familiale. Certaines définitions comprennent aussi tout type de violence qui se produit au sein de la famille, p.ex. les « punitions » sévères à l'égard des enfants et les mauvais traitements infligés aux membres âgés de la famille.

Violences basées sur le genre (VBG)/ Violences fondées sur le genre (VFG)

L'utilisation du pouvoir pour appliquer les normes sexospécifiques.

SUGGESTIONS POUR LE SUIVI

MISE EN APPLICATION DU GUIDE D'OXFAM POUR ÉRADIQUER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

QUESTIONS ET INDICATEURS

L'objectif du présent guide est de contribuer à véhiculer un message clair et cohérent concernant les violences faites aux femmes (VFF) et les violences basées sur le genre (VBG), tant à l'intérieur de la confédération que dans nos communications avec nos partenaires. Comme la majorité des utilisateurs du guide feront probablement partie du personnel d'Oxfam, les questions clés et les indicateurs ci-dessous se concentrent surtout sur les activités de l'organisation. À noter que cette liste n'est pas exhaustive – des questions peuvent être ajoutées ou supprimées pour l'adapter à des contextes particuliers.

QUESTIONS	LISTE DE VÉRIFICATION (INDICATEURS)
<p>Est-ce qu'Oxfam améliore l'efficacité de ses programmes pour lutter contre les violences faites aux femmes ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Est-il facile pour le personnel des programmes et des campagnes d'élaborer des programmes pour éradiquer les violences faites aux femmes ?• Dans notre lieu de travail, quels sont les facteurs qui compliquent la promotion de nos actions pour éradiquer les VFF? Comment surmontons-nous ces difficultés ?• Quelles sont les autres difficultés rencontrées dans la promotion de nos actions pour éradiquer les VFF ? Quels efforts faisons-nous pour surmonter ces difficultés ?• Consultons-nous systématiquement des femmes et des filles de divers horizons et de diverses origines, y compris des survivantes de violence, quand nous concevons nos actions sur les VFF ?• Travaillons-nous avec des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans le cadre de nos initiatives pour éradiquer les violences faites aux femmes ?• Utilisons-nous l'analyse comparative entre les sexes et une théorie de changement explicite pour concevoir nos initiatives visant à éradiquer les violences faites aux femmes ?
<p>L'engagement d'Oxfam pour éradiquer les VFF est-il largement appuyé par des employées et des employés d'origines diverses ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Notre bureau organise-t-il des événements internes et externes pour discuter des violences faites aux femmes et pour les combattre ?• Est-ce que la plupart de nos employées et employés, provenant de diverses origines, participent à ces événements ? Sinon, que pourrions-nous faire pour stimuler plus d'intérêt ?• Est-ce que les violences faites aux femmes et leur prévention sont soulevées comme un enjeu quand nous élaborons nos programmes et nos campagnes et en effectuons le suivi ?

QUESTIONS	LISTE DE VÉRIFICATION (INDICATEURS)
<p>Le personnel d'Oxfam possède-t-il une compréhension élémentaire de l'approche transformatrice d'Oxfam ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel d'Oxfam est-il en mesure d'expliquer l'approche transformatrice d'Oxfam pour lutter contre les violences faites aux femmes sans employer de jargon ? • La documentation utilisée pour les programmes et les campagnes présente-t-elle les femmes comme des agentes de changement, plutôt que comme des bénéficiaires passives de l'aide ? • Notre documentation sur les VFF tient-elle compte des identités complexes des individus et des dimensions multiples des relations sociales ?
<p>Le personnel d'Oxfam comprend-il les concepts de base en matière de genre et de violences faites aux femmes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les concepts comme l'autonomisation, la mutilation génitale des femmes/l'excision, le genre, les violences basées sur le genre, les pratiques traditionnelles nuisibles et les violences faites aux femmes sont-ils utilisés correctement, à l'oral et à l'écrit ? • Le personnel d'Oxfam est-il capable d'expliquer ces concepts simplement, sans employer de jargon ?

PROCESSUS POUR LE SUIVI ET LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES

Le suivi n'est utile que si toutes les personnes concernées par une intervention y contribuent, et que l'information rejoint toutes les parties qui en ont besoin. Idéalement, les personnes et les partenaires qui participent au travail d'Oxfam pour lutter contre les violences faites aux femmes contribueront également au suivi et au partage des expériences.

Intégration au quotidien : La liste de vérification présentée à la section « Questions et indicateurs » ci-dessus peut être intégrée aux processus de routine, comme les réunions du personnel, les évaluations du personnel, les visites de suivi et les activités d'évaluation.

Processus additionnels : Pour garantir que les violences faites aux femmes reçoivent toute l'attention qu'elles méritent, il peut être utile d'organiser des moments de réflexion à intervalles réguliers. On peut simplement tenir des discussions informelles au repas du midi afin de favoriser le partage d'expériences entre collègues et personnes de l'extérieur. De façon plus formelle, on peut également organiser une « journée d'apprentissage » annuelle qui servira à partager les expériences et les leçons clés de façon plus structurée.



ANNEXES

RESSOURCES

PRINCIPAUX DOCUMENTS INTERNES D'OXFAM

Documents accessibles au personnel d'Oxfam dans SUMUS

- *Déclaration d'Oxfam à l'appui d'une approche transformatrice pour éradiquer les VBG et les VFF* (juin 2011)
- GUIDE D'OI : *Égalité des sexes et droits des femmes dans les situations d'urgence* (2012)
- *Normes minimales d'Oxfam en matière d'égalité des sexes dans les situations d'urgence* (2012)
- *Gender Justice Policy Compendium (Synthèse des politiques sur la justice entre les hommes et les femmes)* : Une collection des énoncés politiques d'OI sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes (2011)
- Guide global d'Oxfam à l'analyse du pouvoir en plaidoyer : http://www.powercube.net/wp-content/uploads/2009/12/analyse_de_pouvoir.pdf
- « Making Gender Based Violence Programming Explicit : An Oxfam Review » par Alexandra Pittman (mai 2011) (en anglais)
- La page ressource de Sumus portant sur l'objectif de changement pour la justice entre les femmes et les hommes offre des liens vers des ressources et des rapports internationaux : <https://sumus.oxfam.org/gender-justice-program-development-support-group-gj-pds/wiki/resources-gender-based-violence> (en anglais)

AUTRES RESSOURCES CLÉS

- ONU FEMMES. Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles : www.endvawnow.org. Il s'agit d'une collection fouillée et sans cesse grandissante d'instructions

détaillées, de références et d'outils pour les programmes et les campagnes. Modules de programmation actuellement offerts (avril 2012) : Campagnes, Santé, Justice, Législation, Hommes et garçons, Villes sûres, Security (ce dernier module n'est offert qu'en anglais).

- IASC (Comité permanent interorganisations). Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le sexe dans les situations de crises humanitaires (2005), offert en français à [http://ochanet.unocha.org/p/Documents/GBV%20Guidelines%20\(French\).pdf](http://ochanet.unocha.org/p/Documents/GBV%20Guidelines%20(French).pdf) ou en anglais au www.humanitarianinfo.org/iasc/. Ce dernier site présente également des ressources sur la prévention des abus sexuels et de l'exploitation dans plusieurs langues.
- ONU FEMMES présente une page Web contenant des actualités et des liens vers les principales ressources de l'ONU sur les violences faites aux femmes, offertes en 5 langues : <http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/>. En outre, une page est dédiée à la rapporteuse spéciale pour les VFF : <http://www.ohchr.org/EN/Issues/Women/SRWomen/Pages/SRWomenIndex.aspx> (en anglais)
- Lori Heise/DFID. What Works to Prevent Partner Violence – An Evidence Overview (2011). Cet excellent rapport comprend une version à jour du cadre conceptuel pour la violence conjugale utilisé par l'ONU – une ressource indispensable pour tous ceux et celles qui travaillent dans le domaine des violences faites aux femmes : http://www.dfid.gov.uk/R4D/PDF/Outputs/Gender/60887-Preventing_partner_violence_Jan_2012.pdf (en anglais)
- Le site de l'Alliance pour la prévention de la violence, menée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, contient une foule de renseignements, y compris de l'information sur la santé publique et les approches écologiques pour éradiquer la violence : <http://www.who.int/violenceprevention/en/> (en anglais)
- L'abécédaire d'AWID intitulé L'Intersectionnalité : un outil pour la justice de genre et la justice économique explique ce qu'est l'« intersectionnalité » et suggère des moyens pour l'intégrer aux plaidoyers pour l'égalité entre les sexes : http://awid.org/fre/content/download/59612/666450/file/intersectionality_fr.pdf
- AWID a aussi élaboré des principes très utiles pour le suivi et l'évaluation pour les organisations de femmes (http://www.awid.org/fre/content/download/119960/1384553/file/MnE_ThirteenInsights_womens%20org%20FR.pdf), ainsi que pour les donateurs (<http://www.awid.org/Library/Strengthening-Monitoring-and-Evaluation-for-Women-s-Rights-Twelve-Insights-for-Donors>). (ce dernier document n'est offert qu'en anglais)
- Le BRIDGE est un programme de l'Institute for Development Studies qui met à disposition des internautes une bibliothèque en ligne sur les questions en matière de genre ; elle comprend notamment plus de 500 rapports sur les VBG/VFF. <http://www.bridge.ids.ac.uk/> (en anglais)

LA DÉCLARATION D'OXFAM INTERNATIONAL SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (VFF)

DÉCLARATION À L'APPUI D'UNE APPROCHE TRANSFORMATRICE POUR ÉRADIQUER LES VBG ET LES VFF

Notre compréhension du problème

Oxfam a pour vision la construction d'un monde juste et sans pauvreté, où les femmes et les filles ont le plein pouvoir dans toutes les sphères de leur vie et sont affranchies de la violence. Les violences basées sur le genre (VBG) et, plus spécifiquement, les violences faites aux femmes et aux filles (VFF) constituent des violations aux droits des femmes, font obstacle à leur participation active dans la société et, ainsi, sont un frein majeur à l'élimination de la pauvreté. Elles restreignent les choix des femmes et leur accès à l'éducation et à un gagne-pain, de même que leur participation à la vie politique et à la vie publique. La justice entre les hommes et les femmes suppose nécessairement l'élimination des VBG, et plus particulièrement des VFF.

Oxfam constate que les VFF sont endémiques et touchent tous les pays. L'élimination des VFF passe par de profonds changements structurels, ainsi que des mouvements, des organisations et des réseaux de femmes forts aux niveaux local, régional et international, qui s'appuient sur les progrès accomplis pour mettre fin aux VBG. De nouvelles alliances et l'appui de mouvements sociaux de plus grande envergure sont tout aussi essentiels.

Définition des VFF et des VBG

Oxfam est préoccupé par les causes profondes de la pauvreté et de la souffrance. Nous sommes conscients et conscientes que les VBG sont des formes de violences structurelles perpétuées en fonction de caractéristiques personnelles et de relations de pouvoir basées sur

des inégalités entre les sexes. Les VBG sont les manifestations de ces rapports inégalitaires. Elles sont ancrées dans le système patriarcal et dans des inégalités entre les sexes institutionnalisées ; elles constituent un mécanisme social de contrôle du corps, de la sexualité et de l'autonomie des femmes.

Les formes les plus répandues et indésirables de VBG sont les VFF⁶. L'exposition aux VFF est tributaire de caractéristiques personnelles (c.-à-d. la race, la couleur, la caste, l'âge, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, la religion, la classe socioéconomique, les habiletés, etc.) qui se conjuguent au genre pour créer de multiples formes de discrimination et de violation des droits. Oxfam a adopté la définition de la violence à l'égard des femmes énoncée dans la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes : tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée⁷.

Cette définition oriente le travail d'Oxfam, mais nous sommes conscients et conscientes que les partenaires, en fonction de leur contexte, peuvent avoir leurs propres définitions des VBG et des VFF⁸. Il importe aussi de comprendre le contexte pour mieux cerner les possibilités de changement. Par exemple, des facteurs culturels servent souvent à justifier des pratiques préjudiciables. Or, ces mêmes facteurs culturels peuvent se transformer en une force de changement positif. En situation de conflits et de crise humanitaire, l'érosion des normes sociales et l'impunité accrue peuvent donner lieu à une augmentation des VBG, mais ces situations peuvent aussi être l'occasion pour mieux sensibiliser les populations à la problématique des VBG et réduire la tolérance et les incidences sociales.

Approche transformatrice d'Oxfam pour éradiquer les VBG et les VFF

Dans l'ensemble de notre travail en matière de justice entre les hommes et les femmes, nous faisons la promotion d'une approche transformatrice pour le changement. Les principaux éléments constitutifs de cette approche veulent que celle-ci :

- soit fondée sur les droits ;
- vise à transformer les relations et les normes de pouvoir⁹ fondées sur les inégalités entre les sexes en fonction d'une analyse des relations de pouvoir selon le genre¹⁰ ;
- intègre une compréhension de la manière dont de multiples caractéristiques personnelles interagissent pour créer et perpétuer la discrimination et la violence ;
- renforce et appuie la capacité individuelle et collective d'agir pour un changement durable ;
- appuie la participation active des femmes dans la sphère politique et les partenaires dans la définition des besoins et la mise en œuvre de leurs propres programmes.

En ce qui a trait à notre travail en matière de VBG et de VFF, il faut adopter une approche stratégique à multiples facettes qui catalyse et stimule le changement aux niveaux individuel et collectif, dans des domaines informels et formels ; qui favorise le changement dans les attitudes et les croyances des femmes et des hommes ; et qui renforce les capacités des femmes à accéder à des ressources, à des normes culturelles et à des institutions formelles, à des lois et à des politiques.

Nous reconnaissons que le pouvoir individuel est un instrument crucial pour stimuler l'action collective et la transformation des collectivités et de la société à long terme. Nous mettons cependant l'accent sur le renforcement du pouvoir collectif et du pouvoir des femmes, en appuyant principalement les mouvements, réseaux et organisations de femmes. Nous sommes conscients

et conscientes que la responsabilité de promouvoir l'égalité des sexes et l'éradication des VBG et des VFF appartient à tous les membres de la société, de même que les bénéficiaires qui en découlent. À cette fin, nous travaillons de pair avec des mouvements sociaux de plus grande envergure et des alliés non traditionnels, comme les hommes, les garçons et les chefs religieux, afin d'amplifier et soutenir les efforts qui émanent, la plupart du temps, des organisations de défense des droits des femmes. Cette approche transformatrice devrait être généralisée à titre de pratique exemplaire non négociable au sein de la confédération des Oxfam.

Résultats escomptés de nos programmes en matière de VBG et de VFF :

- Les organisations communautaires, les associations et les réseaux de femmes qui œuvrent à l'élimination des VBG et des VFF, incluant Oxfam, sont généralement reconnus comme acteurs légitimes dans la société, ainsi que par les institutions qu'ils veulent influencer ;
- Les services publics et les institutions sont transformés de façon à favoriser l'autonomisation des femmes vivant dans des situations de violence et leur offrent un appui leur permettant de devenir des agentes de changement actives ;
- Des lois sur les VBG et les VFF existent et sont appliquées, et les populations y ont recours pour la défense de leurs droits ;
- Les organisations de femmes, en particulier les organisations émergentes et celles formées de jeunes femmes, sont renforcées afin de maintenir la pression sur les détenteurs d'obligations ;
- On constate un accroissement de l'appui des autres mouvements sociaux et des acteurs non traditionnels — comme les hommes, les garçons et les chefs religieux —

aux efforts des femmes pour la responsabilisation des détenteurs d'obligations ;

- On assiste à des changements dans les attitudes, les idées et les croyances par rapport aux relations de genre entre les hommes et les femmes ;
- Les interventions et les systèmes humanitaires intègrent les valeurs et les pratiques propres à une approche transformatrice pour éradiquer les VBG et les VFF.

Nous appuyons les stratégies de changement suivantes :

1. Renforcement des organisations, en appuyant les organisations, les réseaux et les mouvements de femmes – plus particulièrement les organisations émergentes et celles formées de jeunes femmes – afin de renforcer les capacités, le leadership et l'action pour le changement, par l'appui à la base et l'appui institutionnel, et par des programmes pluriannuels assurant une plus grande durabilité.
2. Établissement d'alliances stratégiques avec les mouvements, les organisations et les réseaux de défense des droits des femmes aux fins de consolider les activités de plaidoyer auprès d'institutions internationales clés.
3. Formation et sensibilisation, de manière à promouvoir des changements dans les attitudes et les croyances des femmes et des hommes qui perpétuent la tolérance sociale face aux VBG, et à renforcer un réseau d'activistes apte à mettre en œuvre des stratégies pour transformer les relations de pouvoir et s'attaquer aux causes profondes des VBG et des VFF, tant à l'échelle locale que mondiale.
4. Appui aux activités de plaidoyer visant l'adoption et l'application de lois qui visent l'élimination des VBG, en dénonçant l'impunité et en favorisant la responsabilisation

des gouvernements et d'autres détenteurs d'obligations pour la mise en place d'une réponse et de services adéquats en matière de VFF.

5. Appui aux infrastructures et à la prestation de services novateurs qui sont basés sur les besoins et les intérêts des femmes survivantes de VFF et qui répondent à ces besoins et à ces intérêts.
6. Mobilisation des hommes et des garçons, de manière à promouvoir des changements dans les relations de pouvoir basées sur les inégalités entre les sexes et à élargir les appuis pour l'éradication des VFF.
7. Appui à la recherche-action et à l'apprentissage pour améliorer la collecte de données fiables sur les pratiques exemplaires dans le monde, surtout dans les contextes de conflits et de l'action humanitaire.
8. Création d'un réseau mondial d'organisations aptes à promouvoir la lutte contre les causes profondes des VBG dans le cadre de l'action humanitaire.
9. Création de systèmes communs de suivi pour la mise en place de stratégies novatrices de financement du travail en matière de VBG, en commençant par la réalisation d'une revue complète des ressources qu'Oxfam consacre à son travail dans le domaine.
10. Exercice d'un rôle catalyseur au sein d'Oxfam, en identifiant et en mobilisant des « champions » et « championnes » internes, en améliorant la sensibilisation, les capacités d'agir et l'engagement à tous les niveaux, de manière à s'assurer qu'Oxfam ne reproduise pas les discriminations et les violences basées sur le genre et devienne un agent de changement plus efficace et efficient.

Suivi, évaluation et apprentissage

Nous sommes en train de créer des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) qui explicitent notre contribution sur la façon dont la transformation se produit en matière de VBG et de VFF. Notre approche de SEA doit tenir compte du fait que les types de changements que nous cherchons à appuyer ne se concrétiseront pas du jour au lendemain ni de façon linéaire. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la réalisation d'évaluations des apprentissages novatrices qui permettront de saisir les changements complexes que nous visons, et leurs effets cumulatifs, et nous appuyons nos partenaires en ce sens, au moyen d'approches participatives de suivi des changements dans la vie des gens

SYNTHÈSE DES POLITIQUES D'OXFAM EN MATIÈRE DE VBG/VFF

2. Les énoncés de politique thématiques d'Oxfam sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes

2.1 Violences faites aux femmes et aux filles¹¹

Oxfam a pour vision la construction d'un monde juste et sans pauvreté, où les femmes et les filles ont le plein pouvoir dans toutes les sphères de leur vie et sont affranchies de la violence. Il s'agit là d'une condition essentielle à l'autonomie et à l'autonomisation des femmes. Les violences faites aux femmes (VFF) constituent des violations aux droits des femmes, font obstacle à leur participation active dans la société et, ainsi, sont un frein majeur à l'élimination de la pauvreté. Elles restreignent les choix des femmes et leur accès à l'éducation et à un gagne-pain, de même que leur participation à la vie politique et à la vie publique. La justice entre les hommes et les femmes suppose nécessairement l'élimination des VFF. L'ampleur de l'acceptation des violences faites aux femmes et de l'impunité qui sévit partout dans le monde démontre que la communauté

internationale a failli à ses obligations envers les femmes et les filles dans ce domaine.

Justification :

Les violences faites aux femmes sont une des formes de violation des droits de la personne les plus répandues dans le monde. Les hommes et les garçons subissent aussi la violence et les abus sexuels, particulièrement en situation de conflit. Dans tous les pays, les violences faites aux femmes ont des effets dévastateurs à long terme, non seulement pour les femmes, mais aussi pour leur famille et la société dans son ensemble. Pour nombre de femmes, le foyer constitue l'endroit le plus dangereux ; ainsi, plusieurs d'entre elles vivent dans la peur quotidienne de la violence. Au cours de sa vie, une femme sur trois subira de la violence physique ou sexuelle aux mains d'un homme, généralement une personne de sa connaissance¹². Chaque année, 60 millions de filles sont agressées sexuellement à l'école ou sur le chemin qui sépare l'école de la maison¹³. La violence familiale est aujourd'hui interdite dans 125 pays, mais au total, 603 millions de femmes vivent dans des pays où cette forme de violence n'est pas considérée comme un crime¹⁴. L'usage systématique de la violence sexuelle est désormais une tactique de guerre délibérée et répandue. Les femmes qui ont subi des violences ont trois fois plus de chances de vivre avec le VIH¹⁵. On estime également que plus de 130 millions de filles et de femmes actuellement en vie ont subi une forme de mutilation génitale féminine (MGF) et que, chaque année, deux millions de filles courent le risque d'en subir¹⁶. Les femmes et les filles risquent aussi d'être mariées de force et d'être harcelées sexuellement par des proches. Les violences faites aux femmes privent ces dernières du contrôle de leur corps, de leur sexualité et de leur vie. En plus d'être une source importante de mortalité, de problèmes de santé et de handicaps, les violences faites aux femmes freinent les progrès vers la réalisation des OMD et l'atteinte d'objectifs globaux de développement,

car elles restreignent les choix des femmes et leur accès à l'éducation et à un gagne-pain, de même que leur participation à la vie politique et à la vie publique.

Des progrès importants ont été réalisés sur la scène internationale, grâce à des actions de plaidoyer menées pendant plusieurs années par des organisations et des mouvements de femmes. Leurs efforts visaient à promouvoir l'adoption de normes internationales pour clarifier les obligations des États dans la prévention, l'éradication et la punition de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles dans les domaines privés et publics, qu'elles soient commises par des acteurs étatiques ou non étatiques. Les normes adoptées comprennent notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les résolutions du Conseil de sécurité portant sur les femmes, la paix et la sécurité (particulièrement les Résolutions 1325 et 1820) et le Programme d'action de Beijing.

Oxfam appuie les approches transformatrices pour éliminer les VFF dans le but de s'attaquer aux causes profondes de ces violences. En effet, les approches transformatrices supposent que les violences faites aux femmes sont structurelles et qu'elles sont perpétuées par les rôles et les identités attribués aux femmes et aux hommes, ainsi que par les relations de pouvoir inégalitaires qui existent entre eux. Dans ce contexte, la mise en œuvre de changements durables nécessite des actions à très grande échelle. Il faut donc une approche stratégique à multiples facettes qui catalyse et suscite le changement aux niveaux individuel et collectif, dans les domaines formels et informels ; qui fait évoluer les attitudes et les comportements des femmes et des hommes ; qui tire profit des mouvements sociaux de grande envergure pour faire avancer l'éradication des VFF ; et qui augmente la capacité d'accès des

femmes aux ressources, aux normes culturelles et aux institutions formelles, ainsi qu'aux lois et aux politiques.

Malheureusement, de nombreuses initiatives en la matière manquent de cohérence et de financement, ainsi que d'actions, de systèmes et de structures concrètes pour favoriser leur mise en œuvre et leur suivi à tous les échelons politiques, particulièrement au niveau national. La persistance largement répandue de toutes les formes de violences faites aux femmes et de l'impunité pour leurs auteurs démontre l'urgence d'élaborer des stratégies globales et coordonnées pour s'attaquer au problème.

Position officielle :

Éradiquer toutes les formes de violences faites aux femmes. L'affranchissement des femmes de toutes les formes de violences — et de la menace de violence — est une condition essentielle à leur autonomisation et à la réalisation de leur plein potentiel. L'ampleur de l'acceptation des violences faites aux femmes et de l'impunité qui sévit partout dans le monde démontre que la communauté mondiale a failli à ses obligations envers les femmes et les filles dans ce domaine. Nous demandons l'adoption d'un plan d'action international exhaustif pour résoudre cet enjeu par des moyens politiques ; ce plan doit comprendre des objectifs fixés dans le temps et des mécanismes de redevabilité explicites.

Source : Énoncé de politique d'O1, 54^e séance de la Commission de la condition de la femme, 15^e anniversaire du Programme d'action de Beijing pour les femmes, Développement et Paix, New York, 1^{er} au 12 mars 2010.

Oxfam se joint à d'autres acteurs du développement, à des gouvernements et à l'ONU pour réclamer que :

- Les VFF soient reconnues comme un problème d'envergure mondial en matière de droits de la personne, ainsi que comme un enjeu fondamental de développement ; par conséquent, il faut s'y attaquer à l'aide d'interventions relevant à la fois des

politiques nationales et des politiques étrangères (ou des politiques de développement international).

Nous exhortons les gouvernements et la communauté internationale à s'entendre sur un plan d'action international exhaustif pour combattre les violences faites aux femmes. Ce plan doit :

- comprendre des objectifs fixés dans le temps, des cadres de suivis internationaux et des mécanismes de redevabilité explicites ;
- promouvoir la production d'outils qui cernent le problème de façon adéquate, normalisent les indicateurs de suivi et augmentent la mobilisation des ressources, afin d'améliorer la collecte de données nationales et internationales (désagrégées par l'âge et par d'autres variables) sur la prévalence des VFF dans le monde ;
- déterminer des stratégies pour s'attaquer aux diverses façons dont la violence affecte différents groupes de femmes, en raison de leur race, de leur ethnicité, de leurs handicaps, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs croyances et de leur religion ;
- stipuler que la prévention et le traitement des VFF doivent être intégrés aux principaux cadres de développement et de financement nationaux, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, les plans nationaux de développement, les plans en lien avec les OMD et les stratégies sectorielles ;
- reconnaître et renforcer les organisations et les réseaux de femmes, notamment les organisations communautaires et les groupes de jeunes femmes naissants ou émergents qui travaillent dans le domaine des VBG et des VFF, afin qu'ils puissent tenir les détenteurs d'obligations responsables. Reconnaître que ces organisations et ces groupes sont des acteurs légitimes de la société, créer des espaces pour stimuler leur participation dans les forums

politiques et garantir qu'ils sont reconnus par les institutions qu'ils désirent influencer ;

- promouvoir la mise en place d'institutions et de services publics adéquatement financés, pour fournir un appui complet et intégré qui, dans sa forme et sa prestation, répond aux besoins des femmes survivantes de VFF, tout en leur permettant de devenir des agentes de changement actives ;
- faire en sorte que la CEDEF donne lieu à la création, l'adoption, l'application et la mise en œuvre de lois sur les VFF à tous les niveaux, afin que les femmes puissent faire valoir leurs droits ;
- augmenter l'appui d'autres mouvements sociaux et d'acteur non traditionnels – comme les hommes, les garçons et les chefs religieux – aux efforts des femmes pour tenir les détenteurs d'obligations responsables ;
- travailler pour changer les attitudes, les idées et les croyances des deux sexes concernant les relations entre les hommes et les femmes ;
- promouvoir des systèmes et des interventions humanitaires qui intègrent les valeurs et les pratiques d'une approche transformatrice pour éradiquer la VBG et les VFF.

NOTES

- 1 Traduction libre.
- 2 <http://www.un.org/en/women/endviolence/pdf/VAW.pdf> (en anglais).
- 3 Amartya Sen. « Missing Women », BMJ, Volume 304, 7 mars 1992. (en anglais)
- 4 Dans le présent guide, le terme « survivante » est utilisé de préférence à celui de « victime ». Voir le glossaire pour plus de précisions.
- 5 Dans le présent document, l'expression « approche intégrée en matière de genre » est utilisée pour traduire « gender mainstreaming ».
- 6 Les expressions « violences basées sur le genre » et « violences faites aux femmes et aux filles » ne sont pas interchangeables, et leur emploi est fonction du contexte et de la stratégie visés.
- 7 Voir aussi les Résolutions 1325, 1888 et 1889 du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont trait à la violence à l'égard des femmes en période de conflit.
- 8 Les VBG revêtent de nombreuses formes, y compris la violence familiale, la violence sexuelle, la violence étatique et le militarisme, le choix du sexe, le mariage forcé, les pratiques traditionnelles préjudiciables, les violences basées sur l'orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques personnelles telles que l'ethnicité ou la religion, la traite des femmes et des filles, la prostitution forcée, le harcèlement sexuel... Les VBG ont lieu dans différents cadres, y compris à la maison, dans la communauté, dans des organisations et dans des institutions publiques ; leurs manifestations sont propres à la culture.
- 9 Les concepts de « power to », « power with » et « power within » sont aussi utilisés en tant que manifestations positives de pouvoir aptes à créer la possibilité de former des relations plus équitables et illustrent l'importance de la capacité individuelle et collective d'agir pour le changement social, selon A New Wave of Power, People and Politics, Lisa VeneKlasen avec la collaboration de Valerie Miller, Just Associates, 2007.
- 10 L'une des composantes de l'analyse des relations de pouvoir selon le genre comprend une analyse intersectionnelle et la manière dont de multiples caractéristiques personnelles interagissent avec les oppressions, contribuant aux discriminations systémiques.
- 11 Pour un aperçu des principes, des résultats escomptés et des stratégies d'Oxfam dans ce domaine, voir la Déclaration d'Oxfam à l'appui d'une approche transformatrice pour éradiquer les VBG et les VFF (<https://sumus.oxfam.org/workshop-towards-more-unified-oi-approach-ending-gender-based-violence-montreal-june-6-7-and-8-20-23>)
- 12 Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, <http://www.un.org/fr/women/endviolence/factsheet1.shtml>
- 13 ActionAid. Destined to Fail? How violence against women is undoing development, mars 2010. (en anglais)
- 14 ONU Femmes. Le progrès des femmes dans le monde – En quête de justice, juin 2011.
- 15 UNIFEM/ActionAid. Ensemble, nous devons !, novembre 2009.
- 16 http://www.unifem.org/gender_issues/violence_against_women/facts_figures_notes.html#1 (en anglais)

www.oxfam.org

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

Ganawathi, militante des droits des femmes sri lankaise, prend part à un tableau vivant représentant les femmes qui brisent le silence et qui s'élèvent contre les violences faites aux femmes

Annie Bungeroth/Oxfam



OXFAM